

## Rentrée 2011 : l'éducation numérique en Haïti au service du plus grand nombre !



La rentrée scolaire 2011 sera-t-elle différente de toutes celles qui l'ont précédée ? En Haïti le sujet semble plus que jamais d'actualité ! En ce qui nous concerne, cette rentrée sera - nous le souhaitons - celle de l'espoir et de la renaissance. Le programme-pilote d'éducation numérique qui va démarrer dès la rentrée prochaine dans une quinzaine d'écoles, réunit des structures du secteur public (**Direction de l'Enseignement Fondamental, UPSAC, EFACAP, écoles nationales**), ainsi que des écoles privées ou communautaires avec lesquelles nous travaillons depuis plus de 15 ans. Il débute dans les trois zones de Port-au-Prince, Jacmel et Cayes/Camp-Perrin et rassemble plusieurs partenaires qui ont fait le pari d'un renouveau pédagogique par les nouvelles technologies.

Il n'aurait pas été possible sans le soutien vigilant de la **Fondation de France** et bénéficie du réseau international mis en place par **Sankoré** qui développe en Afrique (particulièrement au Sénégal et à l'Ile Maurice) des programmes analogues qui profiteront à tous ses acteurs dans le monde entier.

Cette lettre d'information vous tiendra régulièrement informé des évolutions du programme, des interrogations et des débats qu'il aura suscités chez tous ses participants.

C'est donc à une aventure raisonnée que nous vous invitons à prendre part en ne laissant ni vos convictions ni votre enthousiasme à la porte. Nous aurons besoin de personnes critiques et impliqués pour réussir la plus grande des révolutions : celle de la connaissance et de la responsabilité.

*Josette Bruffaerts-Thomas*  
Présidente d'Haïti Futur



### L'éducation numérique, quelques idées fortes :

Le tableau numérique interactif est un outil adapté au besoin souvent exprimé de renforcement du soutien pédagogique à l'enseignant. Il permet de "cadre" les cours surtout lorsqu'il est accompagné d'un guide du maître (papier et numérique) qui conseille et rassure l'enseignant dans son magister au quotidien.

Les élèves - même ceux des petites classes - sont particulièrement réceptifs à une méthode qui fait appel à leur capacité d'observation et qui sollicite leur participation active.

Le rabachage, la répétition à outrance comme méthode pédagogique, si courants en Haïti, ne peuvent que produire des élèves passifs et formatés. En revanche, l'observation, le dialogue et l'expérimentation directe formeront des élèves curieux, ambitieux et ouverts sur le monde.

## Le programme, les écoles et les partenaires

### LE PROGRAMME

Le programme-pilote d'Haïti Futur se déroule sur 3 ans et se résume comme suit:

- Mettre gracieusement à la disposition d'une soixantaine d'écoles représentant un échantillon significatif des établissements scolaires haïtiens, un équipement numérique interactif (vidéoprojecteur, tableau blanc, PC portable).

- Faire développer les programmes des trois premières années de l'enseignement fondamental du Ministère de l'Éducation Nationale haïtien par les meilleurs experts de l'enseignement numérique et interactif.

- Mettre en place dès la seconde année un transfert de compétences techniques et pédagogiques au bénéfice d'équipes locales afin que les productions de contenus numériques puissent être réalisés en Haïti même.

- Développer la totalité des cours numériques dans les deux langues officielles du pays : le créole et le français.

- Former tous les enseignants à la pratique de l'enseignement numérique par des sessions de formation technique et pédagogique adaptées et dispensées par du personnel formé à la formation d'enseignants.

- Créer un réseau d'échanges entre tous les participants au programme-pilote afin de faire bénéficier à tous des meilleures pratiques, de favoriser l'émulation et l'encouragement réciproque à la réussite de l'opération.

### CHIFFRES CLÉS



- Programme-pilote sur 3 ans.
- 15 classes équipées dans 15 écoles dès la rentrée 2011.
- 30 classes la deuxième année.
- 60 classes la 3ème année.
- A l'issue de la phase expérimentale, plus de 6 000 enfants auront été concernés par le programme.
- Plus de 200 enseignants formés à l'éducation numérique.
- 3 matières pour démarrer la classe de CP1 : sciences expérimentales, mathématiques et français. Tous les cours sont proposés en créole et en français. L'enseignant pouvant choisir de faire son cours alternativement dans l'une ou l'autre langue.



- Collecter systématiquement les remarques, critiques et suggestions susceptibles d'améliorer le dispositif en cours.
- Travailler avec l'Université haïtienne à l'évaluation et au bilan du programme après les trois premières années de mise en oeuvre.

- Remettre au Ministère de l'éducation nationale haïtien à l'issue de ces trois premières années des contenus développés en "open source" et l'ensemble des documents connexes (guides du maître, résultats des études et évaluations). Il pourra alors disposer de tous les éléments nécessaires pour déployer le programme à l'échelle du pays.

d'expérimentation la totalité des contenus développés en "open source" et l'ensemble des documents connexes (guides du maître, résultats des études et évaluations). Il pourra alors disposer de tous les éléments nécessaires pour déployer le programme à l'échelle du pays.

## LES ECOLES

Quinze écoles seront équipées pour la rentrée 2011 d'un vidéoprojecteur interactif Epson et d'un PC portable doté du logiciel de Tableau Numérique Interactif (TNI) Sankoré 3.1. Cette application permet de projeter des cours numériques interactifs sur une simple feuille de contreplaqué et de formica (réduction des coûts).



Ce vidéoprojecteur, conçu pour les zones tropicales ne bénéficiant pas toujours d'une alimentation électrique régulée, est fixé au mur d'une salle bien sécurisée. Lorsque cela est possible, une housse destinée à le protéger de la poussière ambiante est vivement recommandée, lorsque l'appareil est inutilisé.

Une connexion internet n'est pas obligatoire pour dispenser les cours. Ceux-ci sont stockés sur le disque dur du PC et sont actualisés via clé USB lors des sessions de formations organisées à intervalles réguliers par nos responsables en

Haïti.

## Ecoles démarrant le programme à la rentrée 2011

Des écoles de natures très diverses ont été choisies afin de constituer un échantillon significatif des différents types d'écoles implantées en Haïti et des difficultés qui devront être surmontées:

- ▶ écoles nationales
- ▶ écoles privées ou communautaires
- ▶ 1 école pour enfants sur-âgés démunis
- ▶ 1 école rurale avec alimentation électrique autonome (petite génératrice)
- ▶ 1 école avec enseignement "Montessori"
- ▶ 1 école reconstruite en bâtiment provisoire
- ▶ etc.

Sur les 15 écoles participant à l'expérimentation, l'EFACAP de Mersan (près des Cayes) joue un rôle particulier car cette école nationale rayonne sur 26 écoles affiliées en tant qu'école d'application.

Chaque école choisie s'engage également à servir de centre de formation pour 3 écoles avoisinantes lors de la 2ème année du programme.

## NOS PARTENAIRES EN HAITI

### L'EDITEUR KOPIVIT

Kopivité-Action sociale a souhaité s'associer au programme-pilote en faisant bénéficier Haïti Futur de son expérience d'éditeur scolaire. Kopivité met librement à notre disposition son fonds pédagogique. L'éducation numérique que nous préconisons est basée sur une démarche "open source" libre de droit qui aura une influence certaine sur la pratique traditionnelle de l'édition scolaire. Les éditeurs devront renouveler leurs pratiques éditoriales en tenant compte de ce nouveau paradigme. Kopivité est prêt à relever le défi du numérique et nous accompagne dans le déploiement des écoles de la région Ouest et Nord du pays.

### FONDATION FIERE HAITI

La Fondation Fièrè Haïti créée en l'honneur d'Edouard Tardieu s'engage au coté d'Haïti Futur pour la création de contenus numériques développés en Haïti, en particulier dans la conception et la réalisation des cours de créole et dans la traduction de toutes les autres matières en créole.

### L'UPSAC (Université Publique du Sud aux Cayes)

La faculté des sciences de l'éducation de l'UPSAC travaille à nos côtés pour mesurer l'efficacité du programme-pilote. Des protocoles d'évaluation seront élaborés avec les jeunes universitaires qui interviendront dans chacune des écoles participantes au programme.

• Dès la seconde année, les sciences sociales compléteront la liste des disciplines proposées.

• 3 zones de déploiement, sur la ligne de faille du séisme : les départements de l'Ouest, du Sud et du Sud-Est (Port-au-Prince / Les Cayes-Camp-Perrin / Jacmel).

## Bien préparer son cours avec le Guide maître...

Le Guide du maître est fourni à chaque enseignant. Celui-ci y trouvera comment aborder chaque activité du cours en exploitant au maximum les potentialités de chaque séquence:

- ▶ Il suggère les questions que le maître doit poser à sa classe,
- ▶ Il indique les bonnes réponses que les élèves doivent lui donner,
- ▶ Il détaille les actions du maître et celles attendues des élèves,
- ▶ A chaque étape de la leçon, le Guide du maître conseille et oriente l'enseignant pour que son cours devienne plus vivant et plus efficace..

C'est pourquoi il est nécessaire de préparer son cours en lisant attentivement le Guide du maître la veille de celui-ci. Les cours se dérouleront plus facilement pour le plus grand profit des élèves et de leur maître !



## Le partenariat avec la Direction de l'Enseignement Fondamental



Rénoïd Telfort, Directeur à l'Enseignement Fondamental

Le Ministère de l'éducation nationale, et en particulier sa Direction de l'Enseignement Fondamental, a été associé au programme-pilote dès la phase de conception initiale. A ce titre, il a formulé un certain nombre d'orientations qui ont été intégrées au fur et à mesure de l'avancée du projet :

- Intégration de l'EFACAP de Mersan dans le dispositif initial en pariant sur l'effet multiplicateur auprès des enseignants formés à l'éducation numérique,
- Prise en compte des difficultés d'électrification de nombre d'écoles en zone rurale,
- Mise à disposition d'une équipe du Ministère à temps partiel pour suivre et évaluer le projet afin d'établir éventuellement les conditions de sa généralisation à l'ensemble du territoire.

### Prochaine étape...



La rentrée scolaire reportée au 3 octobre sera un test crucial pour le programme. Nous suivrons au jour le jour le déroulé des premières séances avec les élèves.

Nous sommes convaincus de l'adhésion des enfants à cet enseignement ludique et participatif. Mais nous n'ignorons pas que cela

demandera un effort de la part des maîtres et des maîtresses qui, pour certains d'entre eux, découvriront à cette occasion que l'on peut enseigner différemment.

Nous vous donnons donc rendez-vous dans trois mois pour établir un premier bilan des cours numériques en 1ère année fondamentale. D'ici là, nous vous invitons très vivement à nous faire part de vos réactions et de vos attentes. Les suggestions, critiques et remarques seront les bienvenues car ce programme ne réussira pas sans l'implication de chacun d'entre vous. Cette lettre sera un des lieux du débat, nous en investirons d'autres.

**Pour nous joindre:** [contact@haitifutur.com](mailto:contact@haitifutur.com)

#### Contact :

Josette Bruffaerts-Thomas  
Tél. (France) : 01 45 82 44 23  
[contact@haitifutur.com](mailto:contact@haitifutur.com)

- > [L'historique du programme](#)
- > [Les cours en ligne](#)

### Pour la réussite du programme, un engagement fort de chaque école

Chaque école participant au programme sera invitée à signer un contrat de partenariat reprenant les principaux engagements suivants :

- Participer au programme en faisant part à Haïti Futur des retours d'expérience, des remarques et des suggestions susceptibles d'améliorer le dispositif pédagogique et technique ;
- Faire participer les enseignants concernés par le programme aux sessions de formation organisées par Haïti Futur ;
- Former à l'éducation numérique les enseignants d'autres écoles du réseau, proposées par Haïti Futur ou le Ministère, une fois que ses propres cadres et enseignants auront acquis le savoir-faire pédagogique et technique nécessaire ;
- Entretenir le matériel mis à disposition, sécuriser les lieux dans lesquels il a été installé et tenir à jour le cahier de bord qui rend compte de l'activité de l'établissement sur le projet d'éducation numérique.

Le matériel (vidéoprojecteur + PC) mis à disposition de l'établissement reste la propriété d'Haïti Futur qui conserve le droit de le reprendre, si Haïti Futur estime que les engagements ci-dessus n'ont pas été respectés.

Il est cependant convenu qu'Haïti Futur pourra décider d'offrir le matériel à l'établissement à l'issue de la troisième année de participation au programme, s'il estime que celui-ci s'est déroulé dans des conditions qui justifient de poursuivre et de conforter le partenariat.